

Les frais liés à un accident à l'étranger (rapatriement médicalisé, frais médicaux) peuvent rapidement atteindre des sommes records, quelques chiffres :



Sans assurance voyage, comment suis-je assuré(e) et quelles sont les limites de ces solutions ?

- **Contrats automobiles** : Garantie Assistance rapatriement et prise en charge des frais médicaux/Hospitalisation :
 - Limitée à 90 jours
 - Montant **très limité** et variable selon les contrats
 - Dans la plupart des cas il s'agit d'une **avance de frais**

- **Carte bancaire Gold ou Visa premier** sous conditions :
 - Paiement du voyage avec la carte
 - Limitée à 90 jours
 - Dans la plupart des cas il s'agit d'une avance de frais ou d'un montant limité

- **Sécurité sociale** en Europe :
 - Carte Européenne d'Assurance Maladie (**CEAM**) qui ne rembourse que sur la base du tarif de la sécurité sociale française (BRSS), ce qui peut être insuffisant dans les pays où les frais médicaux sont plus onéreux qu'en France.
 - Démarches **longues** et **fastidieuses**.

- **Sécurité sociale** en dehors de l'Europe :
 - La Sécurité sociale peut décider de prendre en charge certains de vos frais médicaux (soins à caractère d'urgence), mais il ne s'agit **pas d'une obligation** (étude du dossier par un médecin conseil)
 - Démarches **longues** et **fastidieuses**.

Nos différentes solutions :

 Professionnel	 Jeune, Etudiant	 Tourisme	 Loisirs	 Venir en Europe	 Groupe
<p>Missions professionnelles temporaires</p> <p>Missions professionnelles à l'année</p> <p>Expatriation</p>	<p>Etudes, stages</p> <p>Programmes vacances (working holiday visa)</p> <p>Aventure</p> <p>Séjour au pair</p> <p>Humanitaire</p>	<p>Solution temporaire pour les vacances</p> <p>Multirisques annuelles pour les voyages fréquents</p> <p>Tour du monde</p>	<p>Annulation de voyage</p> <p>Annulation de location saisonnière</p> <p>Saison de ski</p> <p>Vacances au ski</p> <p>Interruption d'activités de loisirs</p>	<p>Tourisme (court ou long séjour)</p> <p>Etudes</p>	<p>Voyage ski en groupe</p> <p>Groupe annulation</p> <p>Groupe court séjour</p> <p>Groupe assistance</p>

A noter - Certaines destinations exigent une assurance voyage : la Russie, la Chine, l'Algérie et Cuba.



Nos principales garanties :

L'assurance voyage vous donne accès à une couverture médicale optimale et des garanties adaptées pour faire face à n'importe quel imprévu.

- Frais médicaux **sans franchise, aux frais réels**
- Assistance rapatriement
- Hospitalisation **sans franchise, aux frais réels**
- Responsabilité civile à l'étranger
- Responsabilité civile locative (incendie, dégâts des eaux)
- Individuelle accident (capital décès et invalidité)
- Garantie pour les bagages (perte, vol, détérioration)
- ...

Nos points forts :

- Une solution globale, un contrat qui rassemble l'ensemble des garanties pour avoir l'esprit tranquille
- Un contact de proximité
- Une couverture dans le monde entier
- Une étude sur mesure

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

